DRM216 - Gestion d'actifs immobiliers

Mis à jour le 23-02-2026

Code : DRM216

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :
EPN14 - Droit et immobilier / Gilles GODFRIN

Contact national :

EPN 14 - ICH Master

2 rue Conté
75003 Paris

par_ich.master@lecnam.net

Présentation

Objectifs pédagogiques

Étudier et comprendre les mécanismes de la gestion d'actifs immobiliers (asset management immobilier), en particulier en immobilier d'entreprise

Compétences

Assurer la gestion-valorisation de portefeuilles d'actifs immobiliers

Programme

Contenu

Qu'est-ce que l'immobilier ?
L'immobilier comme classe d'actif : usage vs investissement
Le rôle de l'immobilier dans l'allocation mondiale
Les marchés en Europe et en France : structure et dynamiques
L'évolution des portefeuilles d'investissement (de patrimonial à financier)

Quels sont les acteurs ?
Les principaux acteurs : investisseurs, sociétés de gestion, opérateurs
Les stratégies d'investissement : core, value-add, opportuniste
Les différentes classes d'actifs : bureaux, commerce, logistique, résidentiel, alternatives

Comment mesurer la performance ?
Les cycles immobiliers sur longue période
Les déterminants de la rentabilité
Les valeurs vénales et les spécificités par marché

Comment construire un portefeuille ?
Le couple rendement-risque en immobilier
Les principes d'allocation optimale
L'évolution de la composition des portefeuilles dans le temps

Quelle conjoncture pour les marchés ?
Les bureaux, le commerce, la logistique
Le résidentiel classique et géré
Les classes d'actifs alternatives
Tendances et mutations récentes

Comment apprécier le risque ?
Les typologies de risques (marché, locatif, liquidité)
Les outils de mesure
Les enjeux actuels du marché (taux, transition énergétique, réglementation)

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Épreuve écrite de mise en situation professionnelle, d'une durée de 2 à 3 heures.

La validation de l'UE nécessite en principe une note de 10/20.

Toutefois, dans le cadre de la préparation du master Droit de l'immobilier de l'ICH, une compensation des notes est opérée entre les UE d'un même bloc de compétences. Les notes inférieures à 8/20 ne sont cependant pas compensables. Pour appliquer la compensation, les UE de 3 crédits sont affectées d'un coefficient 1, les UE de 6 ou 8 crédits d'un coefficient 2.